

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
N° de division : 01 - Montréal
No de cour : 500-11-059941-217
No de dossier : 41-2872297

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

PEPTIGROUPE INC., corps politique légalement constitué selon la Loi ayant son siège social et son principal établissement au 5710 av. Royalmount, en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P 1K5.

Débitrice

- ET -

KPMG INC., 600 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500, Montréal, Québec, H3A 0A3.

Syndic Autorisé en Insolvabilité

**AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS
(paragraphe 102(1) de la Loi)**

Avis est donné de ce qui suit:

1. **PEPTIGROUPE INC.** a déposé une cession le 6^e jour d'octobre 2022, et le soussigné, KPMG Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli se tiendra le 26^e jour d'octobre 2022 à 10 h par **Visioconférence par Microsoft Teams, communication préalable au courriel : reclamation@kpmg.ca**
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon attention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Fait à Montréal, le 7^e jour d'octobre 2022.

KPMG INC.
Syndic Autorisé en Insolvabilité
Maxime Codere, CPA, CIRP, SAI
600, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1500
Montréal, QC H3A 0A3
Téléphone : 1 (866) 930-4911
Télécopieur : (514) 840-2121
reclamation@kpmg.ca

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-059941-217
No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --
Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PEPTIGROUPE INC.
Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal
établissement au
5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P 1K5.

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 6 octobre 2022. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)
1. Créanciers non garantis: voir liste A	1. Inventaire
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	2. Aménagements
Créanciers non garantis total.	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E
2. Créanciers garantis: voir liste B	Bonnes
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	Douteuses
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de	Mauvaises
Total du passif	Estimation des créances qui peuvent être réalisées
Surplus	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F
	5. Dépôts en institutions financières
	6. Espèces
	7. Bétail
	8. Machines, outillage et installation
	9. Immeubles et biens réels: voir liste G
	10. Ameublement
	11. REER, FERR, Assurances-vie etc
	12. Valeurs mobilières(actions, obligations, débetures etc.
	13. Droits en vertu de testaments
	14. Véhicules
	15. Autres biens: voir liste H
	Si le failli est une personne morale, ajoutez :
	Montant du capital souscrit
	Montant du capital payé
	Solde souscrit et impayé
	Estimation du solde qui peut être réalisé
	Total de l'actif
	Déficit

Je, François Angers, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 5 octobre 2022, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
devant moi le 5 octobre 2022, à Montréal en la province de Québec.



Maxime Codere

Maxime Codere, Commissaire à l'Assermentation
Pour la province de Québec
Expire le 6 décembre 2023

François Angers
François Angers

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-059941-217
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
 PEPTIGROUPE INC.
 Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et
 son principal établissement au
 5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P
 1K5.

Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

PEPTIGROUPE INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	7685969 Canada inc.	a/s François Angers 615, rue Cardinal Montréal QC H4L 3C8	0.00	11,544,085.00	11,544,085.00
2	Agence du Revenu du Canada	4695, boul. de Shawinigan-Sud Shawinigan QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
3	Banque Nationale du Canada	(CUEC-Covid) 600 De la Gauchetière Ouest, R.C. Montréal QC H3B 4L2	30,000.00	0.00	30,000.00
4	Bell Canada- Business-Insolvency Group	Groupe Insolvabilité - Affaire 1 Alexander Graham Bell Aile E 3 Verdun QC H3E 3B3	61.68	0.00	61.68
5	Cabana, Alain	1555, rue Beaudet Saint-Laurent QC H4L 2K1	6,898.50	25,000.00	31,898.50
6	Chenail Fruits and Vegetables inc.	Euler Hermes 1155, boul. René-Lévesque W., Suite 2810 Montréal QC H3B 2L2	0.00	0.00	0.00
7	CTG Weld Ltd	59-61 Acropolis Ave, 3rd Floor, Office 302 Nicosia 2012 Cyprus	57,821.87	0.00	57,821.87
8	De Rougé, Bonabes-Olivier	313, rue Lecourbe Paris 75015 France	0.00	399,000.00	399,000.00
9	De Saint-Affrique, Axelle	81, rue Saint-Dominique Paris 75007 France	0.00	1,149,270.00	1,149,270.00
10	DNA Capital	1000, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2500 Montréal QC H3A 3G4	7,097.43	0.00	7,097.43
11	Excelsus Statistics	4278 Hampton Montréal QC H4A 2K9	287.44	0.00	287.44
12	Groupement Provincial de l'industrie du Médicament	C.P. 1150 St-Donat QC J0T 2C0	1,724.63	0.00	1,724.63
13	HDCE	909 Sainte-Thérèse Drummondville QC J2B 4V5	365.36	0.00	365.36
14	Hydro-Québec	140 Crémazie Ouest, 3e étage Montréal QC H2P 1C3	836.24	0.00	836.24
15	Joseph, Barbara	11177 avenue L'Archevêque Montréal QC H1H 3A8	2,717.35	0.00	2,717.35
16	Masse, Danny	876, 8e avenue Laval QC H7R 4L6	90.00	25,000.00	25,090.00
17	Me Paul Asselin	6150, avenue du Boisé, app. 6K Montréal QC H3S 2V2	5,051.11	0.00	5,051.11

05-oct-2022

Date

François Angers

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-059941-217
No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PEPTIGROUPE INC.
Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et
son principal établissement au
5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P
1K5.

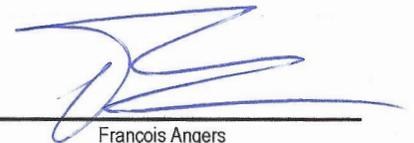
Liste "A"
Créanciers Non Garantis

PEPTIGROUPE INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
18	Medair	5155 Spectrum Way, unit 4 Mississauga ON L4W 5A1	4,280.78	0.00	4,280.78
19	Ministre du Revenu du Québec Attn: Service des faillites et propositions	1600 René-Lévesque O. -3e étage, secteur R23DGR Montréal QC H3H 2V2	1.00	0.00	1.00
20	MS Pharma	230 Bernard-Belleau Laval QC H7V 4A9	12,888.23	0.00	12,888.23
21	Musto, Joseph	952, boul. Gouin Ouest Montréal QC H3L 1K8	4,833.40	0.00	4,833.40
22	Neopharm Labs inc.	865 boul. Michèle-Bohec Blainville QC J7C 5J6	791.03	0.00	791.03
23	OnlineCRF LLC	3 Okhtyrskiu line, office 304 Kyiv 3022 Ukraine	137,172.45	0.00	137,172.45
24	Pierre Anton	18 rue Vignon Paris 75009 France	39,520.00	0.00	39,520.00
25	ReSolution Latin America S.A.	Plaza Independencia 822, 13th Floor Montevideo Uruguay 11100	75,257.70	0.00	75,257.70
26	Syneos Health Clinique inc.	DLA Piper Canada LLP-Petar Stoyanov 1501 McGill College Ave., Suite 1400 Montréal QC H3A 3M8	75,843.56	0.00	75,843.56
27	Therrien Couture Jolicoeur Avocats	4605-B, boul. Lapinière, bureau 350 Brossard QC J4Z 3T5	2,278.30	0.00	2,278.30
Total:			465,819.06	13,142,355.00	13,608,174.06

05-oct-2022

Date



François Angers

District de: Québec
 No division: 01 - Montréal
 No cour: 500-11-059941-217
 No dossier:

FORM 78 -- Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
 PEPTIGROUPE INC.

Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et
 son principal établissement au
 5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P
 1K5.

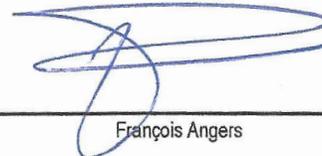
Liste "B"
 Créanciers Garantis

PEPTIGROUPE INC.

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
1	7685969 Canada inc.	a/s François Angers 615, rue Cardinal Montréal QC H4L 3C8	11,584,086.00	Espèces en main - Cash in bank - 09 560 21 - Banque Nationale du Canada Autre - Résultat des recherches "Goserelin"	29-sep-2022 10-juin-2021	40,000.00 1.00		11,544,085.00
2	Cabana, Alain	1555, rue Beaudet Saint-Laurent QC H4L 2K1	25,000.00	Autre - Résultat des recherches "Goserelin" Espèces en main - Cash in bank - 09 560 21 - Banque Nationale du Canada	18-jan-2021 18-jan-2021	0.00 0.00		25,000.00
3	De Rougé, Bonabes-Olivier	313, rue Lecourbe Paris 75015 France	399,000.00	Autre - Résultat des recherches "Goserelin" Espèces en main - Cash in bank - 09 560 21 - Banque Nationale du Canada	18-jan-2021 18-jan-2021	0.00 0.00		399,000.00
4	De Saint-Affrique, Axelle	81, rue Saint-Dominique Paris 75007 France	1,149,270.00	Autre - Résultat des recherches "Goserelin" Espèces en main - Cash in bank - 09 560 21 - Banque Nationale du Canada	18-jan-2021 18-jan-2021	0.00 0.00		1,149,270.00
5	Masse, Danny	876, 8e avenue Laval QC H7R 4L6	25,000.00	Autre - Résultat des recherches "Goserelin" Espèces en main - Cash in bank - 09 560 21 - Banque Nationale du Canada	18-jan-2021 18-jan-2021	0.00 0.00		25,000.00
Total:			13,182,358.00			40,001.00	0.00	13,142,355.00

05-oct-2022

Date



François Angers

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-059941-217
No dossier:

FORM 78 -- Fin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PEPTIGROUPE INC.
Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et
son principal établissement au
5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P
1K5.

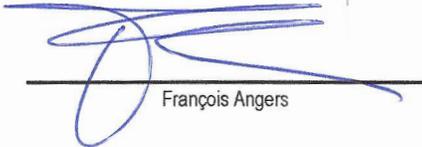
Liste "H"
Biens

PEPTIGROUPE INC.
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire			0.00	0.00
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières	Banque Nationale du Canada 955 boul. de Maisonneuve Ouest Montréal QC H3A 1M4	09 560 21	40,000.00	40,000.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉÉR, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre		Résultat des recherches "Goserelin"	1.00	1.00
			Total:	40,001.00

05-oct-2022

Date


François Angers

**LES ANNEXES SUIVANTES N'ONT PAS ÉTÉ INCLUSES PUISQU'ELLES
NE S'APPLIQUENT PAS AU PRÉSENT DOSSIER:**

ANNEXE C : Créanciers privilégiés pour salaires

ANNEXE D : Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

ANNEXE E : Dettes payable à l'actif, y compris les créances

ANNEXE F : Lettres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles etc.

ANNEXE G : Immeubles et biens réels



KPMG inc.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2311
Télécopieur (514) 840-2121
www.kpmg.ca

INSCRIPTION À L'ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la Faillite de PEPTIGROUPE INC.

Nom du créancier : _____

Nom du représentant du créancier : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature: _____

Veillez noter que pour participer à l'assemblée des créanciers, vous devez transmettre ce formulaire au syndic par courriel à l'adresse suivante : reclamation@kpmg.ca, au plus tard à 17 h (heure de Montréal) le 25 octobre 2022.

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-059941-217
No dossier: 41-2872297

FORMULAIRE 31
Preuve de réclamation
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PEPTIGROUPE INC.

Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal établissement au
5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P 1K5.

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de PEPTIGROUPE INC. de Mont-Royal en la province de Québec et de la réclamation de
_____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la
province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____,
créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 6 octobre 2022, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de
_____ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du
montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces
justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à
_____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que
vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-059941-217
No dossier: 41-2872297

FORMULAIRE 31 --- Fin
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PEPTIGROUPE INC.

Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal établissement au
5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P 1K5.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$
(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____ (suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____.

Témoins

Créancier

Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopieur : _____
Adresse électronique : _____

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec
No division: 01 - Montréal
No cour: 500-11-059941-217
No dossier: 41-2872297

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
PEPTIGROUPE INC.

Corps politique légalement constitué selon la Loi, ayant son siège social et son principal établissement au
5710 av. Royalmount en la ville de Mont-Royal, province de Québec, H4P 1K5.

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée,
nomme _____, de _____, mon
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci
_____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

KPMG Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

600, boul de Maisonneuve Ouest, Bureau 1500
Montréal QC H3A 0A3
Télécopieur: (514) 840-2121
Courriel: reclamation@kpmg.ca



KPMG INC.

600, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone : (866) 930-4911
Télécopieur: (514) 840-2121
Courriel : reclamation@kpmg.ca

Syndics autorisés en insolvabilité

Stéphane De Broux, CPA, CA, CIRP, SAI
Richard Lépine, CPA, CA, CIRP, SAI
Maxime Codère, CPA, CA, CIRP, SAI

CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LA FORMULE DE PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- ◇ La signature du réclamant doit être attestée.
- ◇ Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- ◇ Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Un créancier non garanti doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- ◇ Un locateur doit compléter le sous-paragraphe (b).
- ◇ Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe (c).
- ◇ Un agriculteur, un pêcheur ou un aquiculteur doit compléter le sous-paragraphe (d).
- ◇ Un salarié doit compléter le sous-paragraphe (e).
- ◇ Un réclamant contre les administrateurs doit compléter le sous-paragraphe (f).
- ◇ Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe (g).

PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité soit "suis lié" ou "ne suis pas lié".

PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION

- ◇ Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit:
 - a) au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
 - b) au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.